Hommage à Gérard Tronel, 12 janvier 2018

Table ronde : ***le prix Maurice Audin et l'affaire Maurice Audin***

Jean-Pierre Raoult

Membre de l'Association Maurice Audin

Membre de la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme)

Secrétaire du comité local de Nanterre du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)

Les chiffres entre parenthèses dans le corps du texte renvoient aux annexes à ce document.

Je partage avec Gérard Tronel le fait d'avoir été très vite, dans le courant même de l'année 1957, informé de ce qu'on allait appeler « l'affaire Audin ». Cette circonstance commune, je n'en ai pris conscience que ces tout derniers jours quand, explorant avec Pierre Mansat, le président de l'association Maurice Audin, qui est ici avec nous cet après-midi, les archives laissées par Gérard, j'ai découvert le mémoire de François-René Julliard, dans le cadre du master d'Histoire Contemporaine de l'ENS de Lyon **(1).** Ce travail, dirigé par l'historienne Sylvie Thénault, spécialiste reconnue de la guerre d'Algérie, est titré *: Le Comité Maurice Audin. Des intellectuels en lutte contre la torture pendant la guerre d'Algérie.* Son auteur a eu un entretien avec Gérard le 21 février 2014, entretien qui est

abondamment utilisé dans le mémoire. Au cours de cet entretien, Gérard a indiqué :

Je suivais les cours de Laurent Schwartz, qui faisait des cours de 18h.30 à 20h. à la faculté des sciences de Paris. Au début de novembre 1957, il a arrêté son cours dix minutes avant la fin et il nous a parlé de l'affaire Audin, très rapidement (…). A ce moment là ça a éveillé mon intérêt.

Mon souvenir ne peut pas être tout à fait de même nature, car je suis plus jeune de cinq ans que Gérard. Mais j'appartenais à une famille où les convictions anticoloniales étaient vives. On y lisait le « L'observateur » de l'époque (bien différent de « L'obs » d'aujourd'hui), le journal de Claude Bourdet et Gilles Martinet, qui était en première ligne dans la dénonciation des exactions du pouvoir colonial, puis de l'armée française en Algérie ; on a très vite, dans cet hebdomadaire, vu la gravité et le caractère emblématique du cas de Maurice Audin. Il est bon de mentionner que c'est déjà en décembre 1951 que Claude Bourdet avait publié un article titré : *Y a-t-il une gestapo d'Algérie ?* Dans ma famille on était aussi abonné au Monde, qui, dès le 7 juillet 1957, a publié un article motivé par les alertes lancées par Josette Audin. C'est donc dans le cadre familial que j'ai entendu parler de Maurice Audin et, avant même de suivre moi-même des cours de Laurent Schwartz (en 1957 j'étais élève en classe préparatoire), je connaissais son nom et son rôle dans la soutenance in abstentia de la thèse de Maurice Audin, le 2 décembre 1957.

Dans son entretien avec François-René Julliard, Gérard Tronel apporte des informations précieuses sur le fonctionnement du Comité Audin, qui a existé de 1958 à environ 1963. L'auteur les croise avec d'autres témoignages, soit recueillis dans divers entretiens, soit, nombre des protagonistes étant aujourd'hui décédés, puisés dans des écrits, en particulier ceux de Pierre Vidal-Naquet ou de Laurent Schwartz, pour ce dernier notamment dans son ouvrage *Un mathématicien aux prises*

avec le siècle **(2).** En relevant que le comité Audin était composé essentiellement d'universitaires, il montre que parmi ceux-ci cohabitaient des « jeunes », qui étaient d'autant plus sensibles au cas de Maurice Audin qu'ils étaient souvent comme lui des assistants en facultés, et des personnalités plus chevronnées, voire déjà très célèbres. Parmi les premiers on trouvait l'historien Pierre Vidal-Naquet, auteur dès mai 1958, aux Editions de Minuit, du livre *« L'affaire Audin »*, qu'il a republié en 1978 en lui ajoutant une analyse des éléments recueillis depuis lors sur ce crime **(3)** ; en 1958 il avait 27 ans et était assistant à l'université de Caen. Laurent Schwartz, professeur à la faculté des sciences de Paris, honoré de la médaille Fields en 1950, âgé de 43 ans en 1958, figurait parmi les seconds.

Gérard Tronel a déclaré à ce sujet à François-René Julliard :

Il y avait quelques jeunes, mais pas beaucoup, et c'était surtout des personnes assez âgées et qui étaient encore un peu sous le coup de l'affaire Dreyfus. Soit directement ils avaient vécu cette période là, soit ça avait été raconté dans leur famille.

En dépit de son engagement à venir, Gérard Tronel était trop jeune pour être impliqué dans la création du prix Maurice Audin en 1958, mais il a sans doute été marqué par cette manière d'associer la promotion de la recherche mathématique de haut niveau à l'action militante pour honorer la mémoire de Maurice Audin et, dès le début, pour mener cette lutte pour la vérité qui n'a pas encore totalement cessé. Il faut dire que, pendant les sept années d'existence de ce prix, de 1958 à 1964, celui-ci n'a honoré que des chercheurs certes non débutants mais encore jeunes (ils avaient tous dans la trentaine), déjà reconnus et dont les suites de carrière furent prestigieuse : Jacques-Louis Lions, Jean-Pierre Kahane, André Néron, Michel Lazard, Marcel Berger, Paul-André Meyer, Pierre Cartier **(4)**.

C’est pourquoi Gérard s’est lancé, en 2003, dans la création du « nouveau » prix Maurice Audin, avec en particulier le soutien de Josette Audin et de Laurent Schwartz, très peu avant le décès de ce dernier.

Est-il besoin de décrire ici la prodigieuse énergie, l’inventivité, la persévérance dans les multiples contacts noués, déployées par Gérard pour faire vivre l’association Maurice Audin aussitôt créée ? Tous les adhérents à l’association, dont je fus, en étaient admiratifs. Il faut rendre hommage à cette merveilleuse idée d’attribuer le nouveau prix systématiquement à deux jeunes chercheurs, l’un algérien, l’autre français ; la lutte pour la vérité et la justice, menée il y soixante ans, alors que se déroulait cette atroce guerre d’Algérie, lutte à laquelle Gérard avait été associé, se prolongeait naturellement pour lui par un combat pour l’amitié entre les peuples algérien et français, décliné dans une coopération scientifique qui devait rester exigeante, comme en atteste le prestige des mathématiciens, tous médaillés Fields, qui ont accepté de constituer le jury de ce prix, et en particulier de le présider : Pierre-Louis Lions en fut le premier président, Wendelin Werner lui a succédé et Cédric Villani en est le président en exercice. Ce prix a été décerné chaque année de 2004 à 2016 et on doit espérer que la liste des lauréats, **(5)** et **(6),** va se prolonger après une interruption liée à la maladie de Gérard .

Les efforts de Gérard ont aussi permis de multiplier les reconnaissances de l’activité de l’association Maurice Audin par un certain nombre d’instances ou associations, parmi lesquelles la mairie de Paris, dont un adjoint au maire, Pierre Mansat, préside l’association et a œuvré pour la création de la place Maurice Audin dans Paris **(7),** ou encore l’Association des Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre (4ACG), la Ligue des Droits de

l'Homme (LDH) ou le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), qui est représenté ici aujourd'hui par Henri Pouillot, qui y assurait la liaison avec Gérard Tronel. Henri Pouillot fut, avec Gilles Manceron, de la Ligue des Droits de l'Homme, initiateur de la lettre au président de la République, Emmanuel Macron, le 30 mai 2017 **(8)** ; cette lettre était signée de 26 personnalités, parmi lesquelles des mathématiciens (Cédric Villani, Michel Broué, Gérard Tronel), des historiens (Raphaëlle Branche, Laurence de Cock, Gilles Manceron, Benjamin Stora, Françoise Vergès), des journalistes (Edwy Plenel), des écrivains (Didier Daeninckx, Jérôme Ferrari) …Elle s'appuyait sur te texte, diffusé en 2014, intitulé *« Appel des 171 pour la vérité sur le crime d'Etat que fut la mort de Mauruice Audin »* **(9***).*

La LDH, le MRAP et la mairie de Paris ont ainsi organisé place Maurice Audin, en juin dernier, une cérémonie pour le soixantième anniversaire de l'assassinat de Maurice Audin, à laquelle Gérard, trop atteint par la maladie, a tellement regretté de ne pas pouvoir assister.

L'un des souvenirs personnels qui me reviennent est d'avoir organisé avec l'aide de Gérard, le 20 janvier 2012, à Nanterre, dans le cadre des actions publiques du comité local du MRAP, une projection du fillm *« Maurice Audin, La disparition »* **(10),** de François Demerliac, avec une conférence de Sylvie Thénault, en présence d'Henri Alleg, de Josette Audin, de François Demerliac et, bien, sûr, de Gérard lui-même.

La fidélité à Gérard passe maintenant par la poursuite de son combat, que sa maladie a hélas ralenti. Il faut souhaiter que des forces se lèvent pour maintenir l'association, pour relancer le prix et, ce faisant, pour maintenir vivante la mémoire de Maurice Audin.

C’est pourquoi je vais terminer cette prise de parole en vous lisant un passage de la plaquette publiée en novembre 1961 (quatre mois avant la fin de la guerre) par le Comité Maurice Audin, rédigée par Laurent Schwartz, et titrée « *Le problème de la torture dans la France d’aujourd’hui »* **(11***) :*

Il existe une exigence à laquelle nous attachons encore plus d’importance : il s’agit de combattre l’oubli . L’oubli est naturel à l’humain … Il y aura un accord pour cet oubli, un accord tacite entre le gouvernement et l’armée, pour éviter le scandale … une aspiration très profonde de l’opinion publique vers la paix et l’oubli … Bref, tout favorisera le passage d’éponge. … Si nous laissons l’oubli se produire sous cette forme là, il est certain qu’aucun redressement ne sera possible … Il faut que tous les Français, sans exception - et nous disposons pour cela d’un moyen fondamental qui est l’instruction - sachent que la France a employé la torture ; qu’elle ne l’emploie plus ; qu’elle ne l’emploiera plus.

Et je veux vous laisser sur une image d’espoir que j’aime beaucoup **(12)** : celle d’enfants près de l’une des photos de Maurice Audin que l’artiste Ernest Pignon-Ernest avait placardées dans Alger.